

## Compte rendu du Comité consultatif Cadre de Vie, Environnement du mardi 31 mai 2016

### Spécial PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

#### PRESENTS :

Bastien DALMASSO de GRENOBLE-ALPES METROPOLE

Elus : Ludovic BUSTOS Maire - Micheline BURGUN 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire - Isabelle PIGEON Adjointe - Claude SIRAND - Jean-Louis MINARD Adjoints - David WAGER - Hervé FANTON - Grégory GABREL Conseillers Municipaux

Habitants : Mmes JORE - LABASTROU - MORIN - BILLON - TYRARD - MM MORIN - CLAROU - PELLEGRIN - CLAMARON - VACHAUD - DIDIER - BOUVEROT REYMOND - BOURGUIGNON - COTTE - HUCHARD - VENANS - CHATAING - CHAROSSE Patricia  
YVARIS : correspondante du Dauphiné Libéré

#### 1/ Introduction du Maire

Rappel de l'importance du PLUI et des objectifs pour :

- l'organisation du territoire métropolitain
- l'environnement et le cadre de vie
- les déplacements
- l'habitat
- l'économie et l'emploi

#### 2/ Présentation par Bastien Dalmasso, chargé de mission "Participation Citoyenne" à la Métro

##### De la démarche PLUI métropolitaine

- une Métropole c'est quoi ?
- pourquoi élaborer un PLU Intercommunal
- quels objectifs pour le PLUI
- le calendrier :
  - les grandes orientations et le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) d'ici fin 2016
  - la traduction réglementaire : rapport de présentation, les orientations d'aménagement et de Programmation (OAP), le règlement et les annexes en 2017 et 2018
  - L'arrêt du PLUI mi 2018 et une enquête publique au 2<sup>ème</sup> semestre 2018
  - La mise au point et l'adoption du PLUI pour mi 2019
- Les lieux de débats et d'échanges
- L'outil Carticipa accessible à tous sur le site [plui-metropole.carticipa.fr](http://plui-metropole.carticipa.fr)

##### La Métropole en chiffres

- 49 communes
- 546 km<sup>2</sup> - 445 000 habitants (en 2014)
- 214 000 logements dont 45 500 logements sociaux (21,3%)
- 1,5 millions de déplacements par jour dont encore 50 % en voiture

Présentation du territoire Sud, dont POISAT fait partie

A noter que beaucoup de documents sont consultables sur le site [lametro.fr/plui](http://lametro.fr/plui)

### **3/ Débat questions-réponses**

**Q** : pessimisme sur le calendrier proposé avec un PLUI en 2019 ?

**R** : il faut être optimiste car d'une part c'est une obligation réglementaire et d'autre part il y a tout un acquis : les PLU et POS des communes et le SCOT qui traite déjà des mêmes enjeux et objectifs.

**Q** : comment aller plus loin sur le logement social et aussi sur le problème des "sans logement" ?

**R** : le taux global de logement social sur le territoire métropolitain est de 21,3 %. Le taux applicable aux communes de plus de 3 500 habitants est maintenant de 25 % mais la loi n'oblige pas encore à l'appliquer à l'échelle des intercommunalités.

Un nouveau PLH pour la période de 2017-2020 est en cours d'élaboration en parallèle avec la démarche PLUI, il doit fixer les nouveaux objectifs de construction.

**Q** : où en est-on sur le projet de réaménagement de la place Georges Brassens ?

**R** : ce projet est déconnecté de la démarche PLUI. Les premières études devraient aboutir cet été.

### **4/ Le calendrier pour la concertation communale**

- La concertation communale portera sur les termes du règlement applicables sur la commune et les OAP communales qui seront proposés à la Métro.
- Cette concertation sera menée à partir du dernier trimestre 2016 après la mise au point du PADD pour que les enjeux et objectifs de la commune soient compatibles avec ceux du PLUI. Elle se poursuivra au 1<sup>er</sup> semestre 2017.
- Un cahier de remarques est mis à disposition à l'accueil de la Mairie.

### **5/ Informations diverses**

A partir du mercredi 1<sup>er</sup> juin une nouvelle consigne de tri est appliquée afin de faciliter le geste de tri et d'augmenter le taux de plastiques recyclés.

- Tous les emballages en plastique (y compris les films et les sacs souples) peuvent aller dans la poubelle verte.